

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020**

Date de la convocation : 09/07/2020

Affiché du 17/07/20 au 17/08/20

**Présents** : Patrice VALENTIN, Sandrine ROUSSEAU, Dominique VANDIER, Carole GEERAERTS, Jammes DOYEN, François PARIS, Nicolas PERDREAU, Benoit HELIN, Corine POUPARD, Patricia ROYER, Jérôme DUSAUTOY, Alexandrine MERET, Laure DECOSTERD, Virginie BOURDICAUD, Julien FERREIRA, Hélène BLOT, Angelo GUILLARD.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés** : Frédérique BORDES par François PARIS, Jean-Luc BATONNET par Laure DECOSTERD.

Mme Patricia ROYER a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire.

La séance est ouverte à 19 h30 par M. Patrice VALENTIN, Maire.

---

**LE CONSEIL MUNICIPAL :**

- ◆ Adopte le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 2 juin 2020.
  - ◆ Prend acte de 10 décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal.  
Précise qu'il y a lieu de lire sur la décision n° D-2020-35 du 16/06/2020 ancienne Halle de la Gare et non ancienne Gare.
  - ◆ Reporte l'adoption du règlement intérieur du conseil municipal, mandat 2020-2026.
  - ◆ Forme la commission communale des impôts directs ; désigne M. Patrice VALENTIN, Maire de la Commune, comme président de la commission et en nombre double, les noms des 6 commissaires titulaires de la commune et autant de suppléants, afin de permettre leur nomination par le directeur des services fiscaux.
- Considérant que les associations participant au développement du territoire créent du lien social, des solidarités et répondent à des besoins exprimés par les habitants,
- ◆ Attribue des subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2020.
  - ◆ Décide de considérer l'affectation des dépenses ayant trait à la remise des prix aux élèves de CM2 intégrant le cycle du collège, de 3<sup>ème</sup> intégrant le cycle lycée ou formation professionnelle, aux lauréats du baccalauréat toutes filières confondues et aux diplômes ou certificats de qualification conduisant à des titres professionnels à l'article « Bourses et Prix » du budget général.  
Par l'octroi de ces récompenses, la commune souhaite encourager l'assiduité et l'application des élèves fréquentant les écoles publiques ou privées. Ces prix viennent marquer les temps forts des parcours d'enseignement et mettre en valeur les efforts des élèves, qui ont su faire preuve de persévérance et d'engagement scolaire.
  - ◆ Procède dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice, à des ajustements de crédits en dépenses et recettes pour compléter les crédits des opérations en cours ou pour de nouvelles opérations.
  - ◆ Approuve la convention à intervenir avec le Centre Départemental de Gestion de la Marne, qui a pour objet de définir les conditions générales de recours à une assistance et conseil en organisation ressources humaines et statutaires.

Dans le cadre d'une démarche d'aide à la relance de l'activités des commerçants installés sur le territoire de la commune après période de fermeture administrative liée à la Covid-19,

- ◆ Propose :
  - Sous réserve des précisions de l'intérêt communautaire que pourra présenter et adopter la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais, de mettre en place, après validation d'une convention à intervenir avec la Région, un soutien direct auprès des commerces dont l'activité n'a pu démarrer que postérieurement au 11 Mai par une dotation unique et homogène de 1500 Euros. Sont concernés les bars et établissements de

restauration, traiteurs et coiffeurs. Cette dotation sera portée à 750 EUROS dans le cas d'établissements dont l'activité est mixte et a pu ou pouvait être exploitée.

- Sous réserve d'une convention à intervenir avec l'association de participer à une opération promotionnelle des commerces de proximité à la rentrée de Septembre, en soutenant l'Union commerciale, industrielle et Artisanale, habituelle à hauteur de 3 000 Euros.

Il est considéré dans ces processus, le double avantage puisqu'ils profiteront à la fois aux commerçants du centre ville et aux consommateurs et favoriseront l'activité économique de proximité.

♦ Décide d'engager avec le Conseil Départemental la phase test des propositions de sécurisation Avenue Victor Hugo et rue du Dr Roux et de réitérer sa demande de prise en considération par le Conseil Départemental pour une programmation des travaux d'aménagements du RD 46 rue Pasteur.

♦ Autorise M. le Maire à signer la convention de servitude à intervenir avec le SIEM pour le projet des ouvrages de distribution d'électricité consistant notamment en la pose de 2 canalisations souterraines sur le terrain cadastré section AD n° 174, rue du Dr Roux, appartenant à la Commune.

Ensemble des décisions prises à l'unanimité.

En application de l'article L.2131-11 du CGCT, n'ont pas pris part au vote, les membres du conseil intéressés à l'attribution des subventions.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21H 20.

Vu pour être affiché le 17/07/2020 conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Esternay, le 17 juillet 2020

Le Maire, Patrice VALENTIN